

PORT ARGELES

TARIFS 2024

ZONE DE CARENAGE

- 1 - L'opération de manutention, levage et dépose, comprend la mise à disposition de l'engin et d'un agent chargé de la conduite.
- 2 - Cette opération se fait sur réservation selon les disponibilités du terre-plein et après signature d'un bon de prestations.
- 3 - Les prestations de la zone de carénage sont payables au comptant.
- 4 - Le positionnement des sangles est effectué sur les indications et sous la responsabilité du client ou de son mandataire

MANUTENTION 35 T Maxi	
LONGUEUR DU BATEAU HORS TOUT	EN EUROS T.T.C. PAR OPERATION FORFAIT 30 MN
<6.00m	47 €
6.01 à 7.00 m	71 €
7.01 à 8.00 m	106 €
8.01 à 9.50 m	143 €
9.51 à 11.00 m	176 €
11.01 à 13.00 m	211 €
13.01 à 15.00 m	236 €
15.01 à 18.00 m	286 €
Au delà de 18.00 m	286 € + 36 € le MI
Majoration de 20 % sur les manutentions effectuées en dehors des heures de service	
Au delà de 30 mn, le tarif manutention sera augmenté de 18 € par 1/4 H (Tout 1/4 H commencé est du)	

TERRE-PLEIN (par jour)				
AVEC CONTRAT ANNUEL		Longueur Hors tout	SANS CONTRAT ANNUEL	
Du 01/07 au 29/02 15 jours gratuits Jour supplémentaire	Du 01/03 au 30/06 8 jours gratuits Jour supplémentaire		Du 01/07 au 29/02	Du 01/03 au 30/06
7,50 €	8 €	< 6.50 m	12 €	19 €
8 €	8,50 €	6.51 à 8.00 m	14 €	23 €
8,50 €	9 €	8.01 à 9.50 m	15 €	27 €
9 €	10 €	9.51 à 11.00 m	16 €	40 €
10 €	11 €	11.01 à 13.00 m	20 €	44 €
11 €	12 €	13.01 à 15.00 m	25 €	49 €
12 €	15 €	15.01 à 18.00 m	36 €	58 €
12 € + 7,50 €/MI	15 € + 8 €/MI	Au delà de 18.00 m	36 € + 12 €/MI	58 € + 19 €/MI

Levage : Entre 11h45 et 14h15 : une manutention majorée de 50%
Pendant les heures de service : une manutention

MATERIEL DE CALAGE POUR VOILIERS ET BATEAUX MOTEUR			
Bers - Pieds droits - Cales			
LONGUEUR	JOUR	SEMAINE	MOIS
< 7 m	5,50 €	17 €	63 €
< 9 m	8,50 €	39 €	111 €
> 9 m	11 €	47 €	147 €
> 13 m	15 €	71 €	231 €
Avec contrat annuel : mise à disposition du matériel de calage gratuite si le bateau est remis à l'eau dans les trois jours de la sortie			

PARC A REMORQUES
Sans manutention Mois : 60,00 € Semaine : 24,00 € Jour : 8,00 €
Si manutention même tarif sauf Mois : 47,00 €

AUTRES SERVICES
GRUE 1,5 T maxi Matage ou dématage : 46,00 € / 1/4 H Pose ou dépose moteur : 46,00 € / 1/4 H
Stationnement Mât sur zone Technique 5,50 €/jour - 17,00 €/semaine - 63,00 €/mois
Bateau de servitude (avec une personne) 5,50 € / ml à l'intérieur du port (Facturation au ml, arrondi aux 50 cm supérieurs)
Pompage (matériel + une personne) 49,00 € / H
Main d'oeuvre par personne : 46,00 € II
Location ber hydrolique : 16,00 € / jour
Levage sur place pour recalage 50 % du prix d'une manutention
Nettoyage de l'emplacement Z.T Forfait : 50 € / H